

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 28 (1998)
Heft: 9

Artikel: La peinture à l'huile, c'est pas difficile!
Autor: G.N.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-826774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La peinture à l'huile, c'est pas difficile!



Les artistes du MDA de Genève

Une douzaine d'élèves suivent chaque semaine les cours de dessin-peinture proposés par le MDA de Genève. Parmi ces artistes en devenir, on dénombre une grande majorité de dames, appliquées et très ouvertes aux différentes formes de peinture. Petite incursion au royaume de la couleur.

«**D**epuis toujours j'ai eu envie de dessiner et de peindre, mais j'avais d'autres obligations, familiales et professionnelles!» Maria Hermann, retraitée genevoise, avoue modestement qu'elle est une débutante. «Mais avec Karine, on apprend beaucoup...»

Karine Giorgianni, professeur de dessin, a su développer la passion qui couvait depuis longtemps chez ces amoureux de l'art. Au début, elle a bien compris qu'il fallait laisser du champ libre à ses élèves d'une autre génération. «Je n'impose rien, on discute des sujets qui sont choisis en fonction de leurs désirs...»

Ce jour-là, les fruits étaient à l'honneur. Il y en avait partout. Sur

les tables et sur les planches à dessin. «Je les pousse à faire des choses expressives, remarque Karine. Mais on touche également au cubisme, on tente de dépasser la peinture du dimanche...»

Sa méthode semble tout à fait convenir, car un étrange silence règne dans l'atelier du MDA. Penchées sur leurs feuilles, les peintres oublient jusqu'à l'heure qui file. «Je vais essayer de faire quelque chose de valable avec cette pêche», déclare Jacqueline, adepte du tachisme et du pointillisme. A côté, Yvonne, qui a toujours eu la passion du dessin et avoue une préférence pour le pastel, copie une toile de Gauguin.

A proximité, Renée redécouvre les plaisirs de la feuille blanche. «De-

puis ma sortie de l'école, je n'avais plus dessiné!» Derrière elle, Diane, qui était enseignante, s'applique à «croquer» un citron. «J'aime les impressionnistes, mais je suis ouverte à l'art moderne...»

De petites merveilles

Christiane, qui avoue 82 printemps et ne les fait pas, a l'esprit plus indépendant. «Je dessine ce qui me plaît, dit-elle, pour me distraire et pour mon plaisir...»

Les artistes du cours de dessin et peinture exposent parfois leurs œuvres. Ce fut le cas au printemps passé, à l'occasion du 25^e anniversaire du MDA. Parmi les lavis et les fusains, il y avait de petites merveilles...

G. N.

Renseignements: atelier dessin-peinture, d'octobre à juin, le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30. Fr. 160.- pour 10 séances (non-membres Fr. 200.-). Tél. 022/329 83 84.

RUBRIQUE OCPA

Prestations OCPA

«Voici les questions que se posent de nombreux bénéficiaires de l'OCPA:

1. – Pourquoi les prestations sont-elles taxées à 100% par les impôts? (Exemple: prestations mensuelles Fr. 1640.-, impôts mensuels Fr. 250.-). C'est scandaleux! Que reste-t-il pour vivre?

2. – Pourquoi les habitants des communes du canton ne reçoivent-ils pas les Fr. 150.- mensuels qu'ont les habitants de la ville de Genève? Pourquoi cette discrimination, puisque le coût de la vie est partout le même? J'ai écrit ces quelques lignes au nom de beaucoup de personnes qui se posent ces questions troublantes.

Mais aurais-je dépensé un timbre pour rien?»

M^{me} V. T., 1226 Thônex

Réponses: 1. – Concernant les déductions des impôts, qui sont possibles dans certains cas précis, il faut vous renseigner directement à l'administration fiscale, tél. 022/327 57 96.

2. – Plusieurs communes genevoises offrent des allocations en espèces à leurs retraités, d'autres paient le gaz et l'électricité, certaines ne font rien. Les prestations sont à l'appréciation des communes.

Renseignements: OCPA, tél. 022/849 77 41.